

Paris, le 26 août 2026
N° 76 /ARM/CDAOA/BAPPS/NP

Le général de brigade aérienne Gilles Juventin
commandant la brigade aérienne de la PPS-Air

à

Madame la Maire de Beynes

OBJET : Exercice XLAD 2026 sur le camp de Beynes

Madame la Maire,

Du 07 au 18 septembre 2026, l'Armée de l'Air et de l'Espace (AAE) organisera l'exercice XLAD 2026, à vocation interarmées et interministérielle, consacré à la lutte anti-drones. Cet exercice se déroulera notamment sur le camp de Frileuse, implanté sur le territoire de votre commune.

Dans ce cadre, plusieurs survols de drones sont programmés afin de mettre à l'épreuve et d'évaluer nos capacités de détection, d'identification et de neutralisation. Ces opérations sont conduites dans le strict respect du cadre réglementaire en vigueur et selon des procédures de sécurité rigoureusement établies.

À ce titre, certains de ces appareils pourront être visibles, voire audibles, depuis les secteurs environnants. Je tiens à vous rassurer sur le fait que ces vols sont planifiés, suivis et contrôlés en permanence par les équipes engagées dans l'exercice. Ils s'effectuent dans des zones préalablement définies et sécurisées, sans incidence particulière pour la population.

Je vous remercie par avance de bien vouloir relayer ces éléments auprès de vos administrés, afin de les rassurer sur la présence éventuelle de drones dans le ciel de la commune durant cette période.

*Veuillez agréer, Madame la Maire, l'expression
de ma considération distinguée*



COPIES :

— archives.